

# Le mot du président

## PLANIFIER L'AVENIR



Le Dr Louis Dubé

La première assemblée de la nouvelle ADC a eu lieu à Ottawa en septembre. Une équipe de représentants a été élue suivant un nouveau système électoral. Nous pouvons maintenant affirmer sans équivoque que chaque province et territoire sont représentés au conseil d'administration de l'ADC. Auparavant, le Conseil exécutif de l'Association était composé de 9 membres, dont le président, le président désigné et le vice-président. Les membres représentaient les régions. Aujourd'hui, nous avons un membre du conseil d'administration par province et 3 sièges ouverts. Chaque membre contribuera à l'ordre du jour des questions, préoccupations et idées d'un point de vue local, régional ou national. Les décisions seront prises, par contre, d'un point de vue national.

Une des tâches les plus pressantes du nouveau conseil est de réexaminer la structure des comités et de synchroniser les commentaires avec le processus décisionnel. Au fil des ans, nous avons trouvé que, dans certains cas, les membres ou spécialistes de nos comités étaient «étiquetés» comme appartenant à un certain comité et qu'ils ne pouvaient pas

être utilisés à leur plein potentiel. Dans le passé, les membres des comités se sentaient parfois obligés d'organiser une rencontre pour remplir leur mandat, même si l'ordre du jour n'était pas toujours rempli. Dans le monde d'aujourd'hui, le temps et l'argent sont précieux, et on doit toujours en tenir compte. Nous ne pouvons nous permettre des dépenses inutiles. Le nouveau format et la nouvelle structure résoudront le problème, et les participants pourront travailler à leur plein potentiel de façon rentable.

Un processus décisionnel fondé sur les connaissances, comme celui auquel l'ADC a adhéré, implique qu'une nouvelle manière de procéder doit être adoptée. Des comités permanents seront créés et un groupe de spécialistes et de conseillers sera formé. Quand une question sera soulevée, l'assemblée générale ordonnera au conseil d'administration d'établir un groupe de travail spécifique à la question. On s'attend à ce que les meilleurs spécialistes en la matière trouvent une solution au problème, ce qui veut dire que le mérite sera le critère de sélection. Une fois que le mandat du groupe est rempli, les noms des spécialistes demeurent dans une banque de données jusqu'à ce qu'un nouveau mandat soit donné. Cette structure permettra à l'Association de répondre rapidement et efficacement à des questions émergentes.

Cette structure doit être organisée, souple et réceptive. Un processus décisionnel fondé sur les connaissances implique que 4 questions primordiales doivent être posées avant que toute étape ne soit prise : 1) Est-ce que cela entre dans notre mandat? 2) Est-ce que nos membres en ont besoin? 3) Qu'y-a-t-il déjà de disponible sur le sujet? 4) Quels aspects éthiques sont impliqués? Toutes nos décisions à l'ADC sont fondées sur ces 4 questions, qui nous aident à répondre et à rendre compte à nos dentistes membres et associations membres.

Une autre activité importante lors de notre prochaine session de planification

en novembre sera de mettre au fait les membres du conseil. Certains ont été élus pour la première fois lors de l'assemblée générale, et nous avons besoin que tous aient le même niveau de compréhension, si nous voulons que les décisions soient prises dans le cadre d'un processus fondé sur les connaissances. Enfin, la session de novembre sera la réunion où les directeurs de l'ADC débiteront le processus de résolution des problèmes avancés lors de l'assemblée générale et du forum stratégique de septembre (durant lequel le sujet de la promotion de la santé buccodentaire a été abordé). Le forum stratégique rassemble les principaux intervenants de la dentisterie pour définir les questions émergentes par le biais de présentations formelles et de discussions en table ronde. Les résultats de la session donneront forme à différents groupes de travail nécessaires pour trouver des solutions aux questions pressantes et pour entamer le processus visant à établir le budget de l'année prochaine.

Comme vous pouvez le voir, le conseil d'administration et le personnel de votre Association sont très actifs ces jours-ci. L'ADC est équipée, comme jamais auparavant, pour répondre aux questions d'une manière qui se conforme au monde accéléré d'aujourd'hui. L'ADC est plus que jamais engagée et présente dans les médias nationaux pour veiller à ce que le point de vue des dentistes canadiens soit connu, conformément à notre vision «Chef de file en matière de soins buccodentaires pour les Canadiens – dans l'éthique et la modernité, nous sommes à l'écoute».

Le monde de la dentisterie change constamment. Nous ne pouvons et ne devrions pas empêcher les changements de se produire. Ce qu'il faut faire, c'est travailler ensemble pour gérer le changement. Je suis confiant que notre nouvelle approche rapportera bientôt de grosses dividendes.

Louis Dubé, DMD  
president@cda-adc.ca